Octobre 2026 - n°176

DIETWILLER

Bulletin mensuel



Cirque de Noël le 4 décembre

© Oyen Rodriguez



Face à la Mère le 11 décembre

© Alexis Cordesse



Chantier de plantation le 12 décembre





SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
Évènements	p. 3 à 4
Agenda	p. 5
Compte-rendu du Conseil Municipal	p. 6 à 9
Travaux	p. 10
Saviez-vous que ?	p. 10
Urbanisme	p. 11
Informations pratiques	p. 12

ÉTAT CIVIL



MARIAGES :

Le 19 septembre 2026 :
Régine JURGAWCZINSKI et Jean-Paul ROSCHITZ
Le 26 septembre 2026 :
Chloé SIMET et Cédric MONNIER
Le 26 septembre 2026 :
Patricia JOUBERT et Patrick RISBOURQUE

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !



DÉCÈS :

Le 4 septembre 2026 : **Gérard RISS** – 75 ans

Toutes nos sincères condoléances à la famille.

INFOS MAIRIE

- **Horaires :**
 lundi 13h30 - 18h
 mardi 9h - 12h et 13h30 - 19h
 mercredi la mairie est fermée
 jeudi 16h - 18h
 vendredi 9h - 12h et 14h - 18h
 samedi la mairie est fermée
- **42, rue du Général de Gaulle, 68440 Dietwiller**
- **Renseignements : 03 89 26 88 88**
- **Adresse mail : mairie@dietwiller.fr**
- **Site internet : www.mairie-dietwiller.fr**
- **Page Facebook Dietwiller Infos : www.facebook.com/infosdietwiller**
- **Le bulletin est consultable sur le site internet**

CCAS

La commune est dotée d'un **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**

Il apporte une aide financière, sociale et/ou familiale aux habitants qui en ont besoin. La nature et le montant des aides attribuées, ainsi que le nom des bénéficiaires, restent confidentiels.

Vous souhaitez faire appel au CCAS ?
Tél. : 03 89 26 88 88



À LA MAIRIE



Bienvenue à Aurore RIVET

Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de rencontrer Aurore à la mairie.

Aurore a rejoint Annie Devey, Nathalie Geiger et Anne-Sophie Furderer au secrétariat début août 2026.

Âgée de 38 ans, elle est originaire de Bourgogne. Elle était précédemment secrétaire à la mairie de Courniou, petite commune dans l'Hérault de 640 habitants. Elle habite Ranspach-le-Bas depuis 5 mois.

Aurore prend en charge progressivement les dossiers d'Anne-Sophie (qui remplacera Annie à l'occasion de son départ à la retraite en fin d'année). Aurore est en charge de l'accueil, elle répond au téléphone, traite les demandes d'urbanisme et d'état civil conjointement avec Nathalie Geiger. Elle s'occupe également de la comptabilité (factures), de la location de la salle des fêtes, des bulletins d'information. Enfin, elle fait le lien avec les associations et assure le secrétariat du SIVU.

Directeur de la publication : Christian Frantz, Maire
Crédit Photos : Commune de Dietwiller
Rédaction : Commission communication, secrétariat mairie
Conception et Impression : Im'serson à Wittenheim - Tirage : 700 exemplaires

ÉVÈNEMENTS

Spectacles proposés à TARIF RÉDUIT par la Municipalité, dans le cadre de son partenariat « Filature Nomade » avec la Filature de Mulhouse, Scène Nationale.

SAME, SAME

Phare, The Cambodian Circus


© Oyen Rodriguez

Acrobates et musiciens composent un langage universel : contorsions, jonglages, mât chinois, équilibre, diabolo, bascule, cerceau aérien, acrobaties se mêlent et se croisent dans une forme chorale. Les artistes sont issu·es du « *Phare Ponleu Selpak* » (« *la lumière des arts* » en khmer), école cambodgienne où la pratique artistique est un outil d'épanouissement et de soutien social pour les plus démuni·es.

Vendredi 4 décembre - 20h
À La FILATURE,
20 allée Nathan Katz, Mulhouse

Cirque de Noël – dès 4 ans, durée : 1h00

- Adultes - 14 € (au lieu de 30 €)
- Jeunes - 9 € (au lieu de 10 €)
- Bénéficiaires du RSA - 10 €

Renseignements et réservations en mairie : tél : **03 89 26 88 88**

Plus d'infos : **https://www.lafilature.org/programme/same-same**

FACE À LA MÈRE


© Alexis Cordesse

Dans un pays lointain, Haïti, en proie à la violence et à la déraison, une mère meurt tragiquement. Son fils choisit de la convoquer, par-delà la mort, pour lui confier, tout ce qu'il n'a jamais su et osé lui dire. L'auteur et acteur Jean-René Lemoine livre le récit d'une relation mère-fils intense avec ses incompréhensions, ses évidences, le poids de la distance, les souvenirs heureux, l'admiration mutuelle et la force de l'amour.

Théâtre – dès 15 ans, durée : 1h30

- Adultes - 14 € (au lieu de 30 €)
- Jeunes - 9 € (au lieu de 10 €)
- Bénéficiaires du RSA - 10€

Renseignements et réservations en mairie : tél : **03 89 26 88 88**

Plus d'infos : **https://www.lafilature.org/programme/scene-nationale-programme/face-a-la-mere**

Vendredi 11 décembre - 20h
À La FILATURE, 20 allée Nathan Katz, Mulhouse

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

Organisée avec les enseignantes et les élèves de l'école élémentaire.

Les habitants sont cordialement invités à cette cérémonie du souvenir.

Mar. 10 nov. 2026 à 10h30
Au Monument aux Morts
À DIETWILLER

EXPOSITION EUGÈNE KALT

Organisée par l'association Les Amis de la Seigneurie de Landser.

Natif de Landser et médecin, Eugène KALT (1861 - 1941) est considéré comme l'un des inventeurs des lentilles de contact.



Sam. 7 nov. 2026 - 14h à 18h
Dim. 8 et mer. 11 nov. 2026
10h à 12h & 14h à 17h
Caveau de la mairie de LANDSER

CHANTIER DE PLANTATION



La municipalité a le projet de planter une haie champêtre sur la parcelle agricole à côté de la route reliant Dietwiller à Landser. Ce chantier est organisé en collaboration avec les associations Haies Vives d'Alsace et Villages Vivants Alsace.

La matinée s'achèvera par un déjeuner convivial, offert par la municipalité.

Nous avons besoin de vous !

Matériel à prévoir :
Gants, bêches, râteaux

Inscriptions :
Tél mairie - 03 89 26 88 88

Sam. 12 déc. 2026- la matinée,
RDV à 8h30, place Allemans-Du-Dropt
À DIETWILLER

VENTE DES CALENDRIERS 2027

Les Sapeurs-Pompiers feront la distribution de leur calendrier **samedi 7 et dimanche 8 novembre 2026**. D'avance merci pour l'accueil que vous leur réserverez !

LOTO DE L'AS SCHLIERBACH

Animé par COCO
Ouverture des portes 1h avant.

Sam. 7 nov. 2026 - 20h
Dim. 8 nov. 2026 - 14h
Salle des fêtes de SCHLIERBACH

ORCHESTRE D'HARMONIE DE SCHLIERBACH

Grand concert pour fêter ses 100 ans !
Au programme : comédies musicales



Dim. 29 nov. 2026 à 16h
Salle des fêtes
de SCHLIERBACH

CONCERT DE NOËL

Organisé par l'ARODE
Avec le *Nomad Brass Quartet*
et la *Fanfare Union Buix*.
Entrée libre - plateau



Dim. 6 déc. 2026 - 16h30
Église d'ESCHENTWILLER

NOËL AUTREMENT

Organisé par l'ACL de Landser, *Noël Autrement* est une grande fête où les enfants sont invités à fabriquer des petits objets, notamment pour décorer les sapins.

Ateliers gratuits.

Pâtisseries - crêpes - vin chaud - café

Dim. 13 déc. 2026 - 13h à 17h30
Salle communale de LANDSER

Oct.	Ven. 30	20h	Une vie d'arbre, 6 vies d'hommes Conte & Musique	La Grange à Dietwiller
Nov.	Sam.7	18h30	Marche Nocturne Contée	Landser
	Sam. 7 & Dim. 8		Vente des calendriers 2027 des Sapeurs-Pompiers	Dietwiller
	Sam. 7	20h	LOTO de l'AS Schlierbach	Salle des fêtes de Schlierbach
	Dim. 8	14h		
	Sam.7	14h à 18h	Exposition Eugène KALT	Caveau de la mairie de Landser
	Dim. 8	10h à 12h & 14h à 17h		
	Mer. 11			
	Mar. 10	10h30	Cérémonie du 11 novembre avec l'école élémentaire	Monument aux Morts de Dietwiller
	Sam. 28 & Dim. 29		Marché de Noël	Landser
	Dim. 29	16h	Concert de l'Orchestre d'Harmonie	Salle des fêtes de Schlierbach
Déc.	Ven. 4	20h	Cirque de Noël	Filature à Mulhouse
	Dim. 6	16h30	Concert de Noël	Église d'Eschentzwiller
	Ven. 11	20h	Face à la Mère - Théâtre	Filature à Mulhouse
	Sam. 12	La matinée	Chantier de Plantation	Dietwiller
	Dim. 13	13h à 17h30	Noël Autrement	Salle communale de Landser
	Jeu. 24		Balade du Père Noël	Dietwiller
Jan.	Dim. 10		Fête des Aînés	Salle des fêtes de Dietwiller
	Mar. 19	20h	Les Voix de Carmen - Théâtre & Musique	Filature à Mulhouse
	Dim. 24	10h30	Cérémonie des Vœux	Salle des fêtes de Dietwiller
	Sam. 30 & Dim. 31		Donne & Prends - La fête du gratuit	Salle communale de Landser



© Alexis Cordesse

FACE À LA MÈRE



© Oyen Rodriguez

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 15 octobre 2026 à 20h

Ce résumé ne remplace pas le procès-verbal complet qui sera approuvé à la prochaine séance du Conseil Municipal et sera disponible sur le site de la mairie (https://www.mairie-dietwiller.fr/)

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Raymonde SEILER, Alain MORILLON, Emmanuelle BONDUELLE, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Michel BOBIN, Elodie DEMARE, Anne-Sophie VAUTRAIN, Elodie GERUM, conseillers municipaux
Absents excusés avec procuration : Philippe HOERNER procuration à Emmanuelle BONDUELLE ; Guillaume POIMBOEUF procuration à Christian FRANTZ ; Nathalie HUCK procuration à Elodie DEMARE
Absents excusés sans procuration : Céline MANKOUR

En présence de : Catherine DENTZ, Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 11

Secrétaire de séance : Raymonde SEILER

Convocation du 9 octobre 2026

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :
- Travaux de restauration du presbytère : lot n°18 – entreprise SEN - avenants 3 et 4
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter ce point (point 8.5) à l'ordre du jour.

1. Désignation du secrétaire

M^me^ Raymonde SEILER est désignée comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du jeudi 3 septembre 2026

Le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité.

3. Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) et logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme

Participation à un groupement de commandes coordonné par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

En application de la loi ELAN, au 1er janvier 2022, toutes les communes devaient être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique et pour les communes (ou centres instructeurs) de plus de 3 500 habitants d'instruire ces demandes par voie dématérialisée via la mise en place d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

En 2021, m2A a proposé aux communes et centres instructeurs concernés de mutualiser la création du GNAU afin de favoriser la réalisation d'économies d'échelle ainsi qu'une harmonisation de l'outil et des pratiques pour une meilleure lisibilité au profit des usagers du territoire.

Le 13 octobre 2025, le Conseil d'agglomération de m2A a approuvé la constitution d'un groupement de commandes dont le coordonnateur était m2A en vue de la passation d'un contrat pour l'hébergement et la maintenance d'un GNAU et d'un logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.
Cette convention constitutive du groupement de commandes est résiliée afin d'en modifier la durée, les modalités d'adhésion et la liste des membres.
Il est proposé de conclure un nouveau groupement de commandes dont le coordonnateur reste m2A et un nouveau marché public pour une durée de quatre ans, le marché en cours arrivant à échéance fin 2026. Les modalités de fonctionnement de ce groupement sont définies dans une convention.
A cette fin, la commune de Dietwiller donne mandat à m2A pour gérer la procédure de passation et d'exécution du contrat objet du groupement en son nom et pour son compte.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

4. Projet de pacte de gouvernance de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : Avis du conseil municipal

En séance du 28 septembre 2026, le conseil d'agglomération de m2A a décidé, après en avoir débattu conformément à la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, d'élaborer un pacte de gouvernance qui synthétise la manière dont les élus locaux s'accordent sur le fonctionnement quotidien de leur établissement public de coopération intercommunale.
Chaque conseil municipal de m2A est invité, en vue de l'adoption définitive du pacte, à se prononcer sur le projet dans les deux mois qui suivent sa transmission (29/09/2026) par le Président de m2A.

Le projet de pacte de gouvernance de m2A se décline en 4 parties qui décrivent et précisent :
- 1^er^ : le **rôle spécifique des élus** (président, vice-présidents, conseillers communautaires délégués et conseillers communautaires) **et des assemblées délibérantes** (le conseil communautaire et le bureau communautaire).
- 2^ème^ : **la place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel** en insistant sur les valeurs essentielles que sont la transparence et la représentativité des communes, ainsi que sur le devoir d'information réciproque (conférence des maires, instances de co-construction).
Un point particulier est dédié à la **coordination permanente entre m2A et la Ville de Mulhouse**, à travers les services communs, mais aussi les rencontres régulières entre le Président de m2A et le Maire de Mulhouse, leurs services et cabinets et les élus en charge des dossiers croisés.
- 3^ème^ : **le développement des coopérations entre m2A et les communes**.
m2A peut accompagner les communes membres par la mise en œuvre de différents mécanismes de coopération et de mutualisation. De la même manière, chaque commune peut contribuer au renforcement de l'intercommunalité par son savoir-faire. **À titre d'exemple, la charte de gouvernance sur le PLUi place ainsi les communes au cœur du dispositif partenarial.**
- 4^ème^ : **la mise en valeur des partenaires et des citoyens qui œuvrent aux côtés de m2A**, le Conseil de développement, le partenariat avec Sud Alsace, les chambres consulaires, l'agence d'attractivité, les 16 intercommunalités du Haut-Rhin, les partenaires institutionnels (parlementaires, Etat, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Pôle métropolitain) et les pays voisins (Allemagne et Suisse).

Après examen du projet de pacte de gouvernance, le conseil municipal n'émet aucune observation particulière et à l'unanimité donne un avis favorable au projet de pacte de gouvernance de Mulhouse Alsace Agglomération.

5. Renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € – offre du Crédit Mutuel

Pour couvrir des besoins en trésorerie correspondants aux travaux en cours et en attendant le versement des subventions, il est proposé de renouveler la souscription à une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € pour une durée de 1 an.
Pour rappel, une ligne de trésorerie n'est utilisée qu'à hauteur des besoins, à un moment donné.

Le Crédit Mutuel a proposé :
- Taux d'intérêts : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,90 points
- A titre d'information : Euribor 3 mois de septembre 2026 : 2,6359 %
- Commission d'engagement : 0,10% du montant autorisé : 300 €
- Intérêts calculés prorata temporis sur la base exacte des montants utilisés / 360 jours
- Durée : 1 an, à partir du 01/11/2026
Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

6. Intervention de l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Alsace

Pour l'achat de la parcelle 122 section 01 (n°76 rue du Général de Gaulle) : convention de portage et mise à disposition du bien
La commune travaille pour améliorer le cadre de vie des habitants et rendre le village plus accueillant et plus beau.
Exemples : restauration de la Vieille Tour et du Presbytère, rénovation lourde du moulin et remontage de la grange. En plus d'allier protection du patrimoine et mise en valeur de la commune, ces projets permettront de donner un cœur au village, en permettant d'accueillir par exemple, un café au moulin, une salle d'exposition ou un marché dans la grange, des logements et une salle de réunion au presbytère.

Nous souhaitons aller plus loin dans la mise en valeur de la commune, par la maitrise de l'urbanisation et la proposition de projets immobiliers en adéquation avec la commune et les valeurs de l'équipe municipale.

La commune ne peut assurer tous les rôles et tous les efforts financiers, nous avons donc cherché des partenaires.
L'EPF d'Alsace nous propose ses services pour l'acquisition et le portage du foncier.

L'objet de cette délibération est d'acter l'intervention de L'EPF d'Alsace pour l'acquisition de la parcelle 122 section 01 (n°76 rue du Général de Gaulle). En effet, ce terrain, situé dans le virage de la rue du Général de Gaulle est particulièrement visible (depuis le rond-point de la rue de l'Église) et nous souhaitons pouvoir en maitriser l'urbanisation.

Le pôle d'évaluation domaniale a estimé cette parcelle avec la maison pour un montant de 348 000 €. La parcelle est proposée à 280 000 €, tenant compte de la négociation et de l'accord des héritiers. L'EPF d'Alsace en assurera le portage le temps que la commune définisse son projet et trouve un opérateur qui sera chargé de le construire et d'en céder les logements.

Le Conseil municipal de la commune de Dietwiller décide à la majorité (12 voix pour, 2 voix contre) :
- de demander à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé au 76 rue du Général de Gaulle à Dietwiller, section 01 parcelle 122, d'une superficie de 23,42 ares, consistant en une maison individuelle avec un garage et un abri de jardin, en vue d'y réaliser un projet de logements ;
- d'approuver les dispositions des projets de convention de portage foncier et de convention de mise à disposition de biens annexés à la présente délibération et d'autoriser le Maire de Dietwiller à signer lesdites conventions nécessaires à l'application de la présente délibération.

7. Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour l'élaboration du projet d'aménagement de la parcelle n°76 rue du Général de Gaulle

Offre URBA IMMO

Les missions de l'EPF d'Alsace étant limitées au portage foncier, il est proposé de faire appel à un Assistant à Maitrise d'Ouvrage pour accompagner la commune. Il s'agit d'optimiser le projet, de maitriser l'architecture, l'urbanisme, le programme ainsi que les prix de revente, sans risque trop important pour la commune.
Cela a déjà permis de confirmer en amont que l'acquisition faite par l'EPF serait viable pour la commune. D'après les premiers retours, un projet de 5 à 8 logements selon leur type, permettrait une opération équilibrée pour la commune. Pour rappel, un promoteur souhaitait en construire 20.

La mission comprend :
- l'élaboration de notre projet en définissant le programme (type de logements et nombre),
- la sécurisation économique de l'opération,
- la recherche d'un opérateur immobilier (public ou privé) et l'obtention du permis de construire.

Nous proposons l'offre de URBA IMMO. Plus précisément, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comporte une tranche ferme (optimisation du programme et bilan) et des tranches optionnelles (proposition de scénarios et contacts opérateurs, mission d'architecte, esquisse et volumétrie, prescriptions architecturales, négociation et accompagnement dans le choix de l'opérateur).
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (13 voix pour, 1 voix contre) décide de retenir la proposition de l'URBA IMMO pour un montant de 13 900 € HT incluant la tranche ferme et les tranches optionnelles de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

8. Rénovation du presbytère, avenants au marché de travaux

8.1 Lot 04 Menuiseries extérieures – BILLAND - avenant 01
Cette délibération annule et remplace la délibération du 3 septembre 2026, suite à une erreur sur le montant du marché de base : 77 213,78 € HT au lieu de ~~78 167,03 € HT~~. Le montant de l'avenant est inchangé.

8.2 Lot 07 Plâtrerie, isolation, faux plafonds – MARQUES – avenant 01
Le marché de travaux du lot 07 a été attribué à l'entreprise MARQUES pour un montant initial de 31 567,02 € HT. Il est proposé un avenant 01 au lot 07 correspondant à l'ajout d'une gaine technique demandée par le bureau de contrôle : plus-value pour un montant de 3 053,73 € HT. Le montant total du marché de travaux du lot 07 passe de 31 567,02 € HT à 34 620,75 € HT.

8.3 Lot 15 Echafaudage – FREGONESE - avenant 01
Le marché de travaux du lot 15 a été attribué à l'entreprise FREGONESE pour un montant initial de 8 356,38 € HT. Il est proposé un avenant 01 au lot 15 correspondant à la prolongation de l'utilisation de l'échafaudage et à la modification du RIB de l'entreprise : plus-value pour un montant de 4 800,00 € HT. Le montant total du marché de travaux du lot 15 passe de 8 356,38 € HT à 13 156,38 € HT.

8.4 Lot 16 Couverture Zinguerie – DATTLER – avenant 02
Le marché de travaux du lot 16 a été attribué à l'entreprise DATTLER pour un montant initial de 15 293,24 € HT.
Un avenant 01 a été accepté pour un montant de 3 275,25 € HT par délibération du 27/11/2025. Il est proposé un avenant 02 au lot 16 correspondant à la fabrication d'un chevêtre et à la pose d'un velux en toiture pour le désenfumage demandé par le bureau de contrôle : plus-value pour un montant de 6 039,42 € HT.
Le montant total du marché de travaux du lot 16 passe de 18 568,49 € HT après l'avenant 01 à 24 607,91 € HT après l'avenant 02.

8.5 Lot 18 Chaux Chanvre – SEN – avenants 03 et 04
Le marché de travaux du lot 18 a été attribué à l'entreprise SEN pour un montant initial de 59 620,84 € HT.
Des avenants 01 et 02 ont été acceptés pour des montants respectivement de 10 402,00 € HT et 14 046,00 € HT par délibération du 23/07/2026.
Il est proposé deux avenants correspondant à des travaux extérieurs et intérieurs :
- avenant 03 correspondant à la finition des façades : plus-value pour un montant de 10 345,00 € HT.
- avenant 04 correspondant à des enduits intérieurs supplémentaires (mur d'accès à l'étage et de l'entrée) : plus-value pour un montant de 5 728,50 € HT.
Le montant total du marché de travaux du lot 16 passe de 84 068,84 € HT après les avenants 01 et 02 à 100 142,34 € HT après les avenants 03 et 04.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

9. Contrat d'approvisionnement en plaquette bois pour la chaufferie communale

Offre SUNDGAU COMPOST / AGRIVALOR

Il est proposé de renouveler le contrat d'approvisionnement en plaquettes bois pour la chaufferie des bâtiments communaux avec l'entreprise SUNDGAU COMPOST / AGRIVALOR. Le marché inclut la fourniture et livraison de plaquettes bois de qualité 'criblée' pour la chaufferie des bâtiments communaux pour une durée de 1 an, avec un taux d'humidité de 25 à 30%, et un tarif de 156 € HT / tonne.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

10. Don de l'Amicale des associations de Dietwiller – montant modifié

Cette délibération remplace la délibération du 03/09/2026. L'Amicale des associations, dissoute en 2025 a décidé dans son procès-verbal de dissolution de verser un montant d'environ 4 000 € à la commune de Dietwiller sous forme de don. Le montant exact du don, 4 070,91 € doit être précisé dans la délibération.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

11. Occupation du domaine public par les commerçants ambulants, food-truck et assimilés, pour des évènements ponctuels

Par délibération du 24/04/2025, la redevance d'occupation du domaine public communal par un commerce ambulant de type « food truck », « camion pizza » ou assimilé avait été fixée comme suit :
- Occupation ponctuelle (par jour) : 5€ / jour
- Occupation régulière (hebdomadaire sur un même emplacement de 30 m² maximum) : 20€/trimestre pour une occupation régulière une fois /semaine.
Il est proposé d'ajouter une redevance pour les événements festifs réunissant plus de 200 personnes pour ces catégories de commerce.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer la redevance pour l'occupation du domaine public par un commerce ambulant de type « food truck », « camion pizza » ou assimilé, à l'occasion d'événements festifs réunissant plus de 200 personnes, à 10€ / jour pour un emplacement d'un mètre linéaire. Les montants pour occupation ponctuelle et occupation hebdomadaire, fixés par délibération du 24/04/2025 restent inchangés.

12. Délégations au maire

Le Conseil Municipal a donné plusieurs délégations au Maire qui doit en rendre compte. Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

1° Marchés ou commandes pour les montants inférieurs à 10 000 € HT
DIAM COUP, Découpe pierre taille et béton : 2 646,60 €
KELIAS, Panneaux – miroir voirie : 2 857,68 €
BRASSERIES ILL, Boissons 13 juillet : 3 715,04 €
EXCEPTION Group, Spectacle Drones (solde) : 4 800,00 €
HETT Clôtures, Clôture école élémentaire : 3 513,60 €
BCCL, Avocat : 2 902,80 €

10° Actions en justice
- Fuites de la toiture de l'école maternelle, étanchéité du toit plat depuis 10 ans : mise en cause des entreprises dans le cadre de la garantie décennale.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Rejet du pourvoi en cassation de la commune de Dietwiller, concernant l'annulation de l'arrêté de circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, sauf véhicules agricoles sur le chemin rural de la rue du Bois Doré.

13. Comptes rendus des délégués à m2A – syndicats

m2A demande que les communes désignent des interlocuteurs santé, handicap et ainés, parmi les élus et agents :
- Santé : Elodie DEMARE (élue), Nathalie GEIGER (agent)
- Handicap : André BECK (élu), Nathalie GEIGER (agent)
- Ainés : Emmanuelle BONDUELLE (élue), Nathalie GEIGER (agent)

14.Compte rendu des commissions

Commission urbanisme : présentation des dossiers en cours, acceptés ou refusés.

Commission culture – événements
- Soirée contes dans La Grange : vendredi 30 octobre à 20h00
- Commémoration de la fin de la Grande Guerre : organisée avec les élèves et les enseignantes de l'école élémentaire. Mardi 10 novembre à 10h30, au Monument Aux Morts
- Collecte annuelle de la Banque Alimentaire (dans les magasins partenaires) : vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre 2026. À la mairie de Dietwiller : vendredi 6 novembre 2026.

15. Divers

Voirie :
- **Travaux de remplacement du réseau eau potable et des branchements rue du Général de Gaulle** : suite aux nombreuses fuites et à l'obsolescence du réseau, la régie de l'eau de m2A a programmé le renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements des maisons, depuis la route de Schlierbach jusqu'au rond-point rue du Vignoble, à partir du 15 novembre.

- **Remplacement des compteurs d'eau potable** pour l'ensemble du village.

- **Accessibilité de l'arrêt bus FORGE** : les travaux seront faits pendant les vacances de la Toussaint.

- **Vidéo surveillance** : réunion le 6 novembre avec le référent « vidéo surveillance » de la gendarmerie.

- **Arrêté de mise en demeure des propriétaires de la parcelle 161 section 21 liée au non-respect du PLU.**

- **Plantation d'une haie vive,** complétant la haie sèche pour limiter les coulées de boue en sortie de Dietwiller vers Landser, avec Haies Vives d'Alsace et Villages vivants : samedi 12 décembre 2026.

- **Plantation d'arbres d'ombrage** dans la cour de l'école élémentaire, prévue cet automne / hiver.

Remerciements :
- **des associations pour les subventions versées :** ASL Dietwiller, AMAELLES, Banque Alimentaire du Haut-Rhin,
- **de CARITAS-Alsace**, antenne Kembs Schlierbach Sierentz, pour les dons reçus à l'occasion de 1,2,3 Bougez,
- **du Dr ELGARD** pour le pot organisé avec les habitants pour son départ en retraite.

Date du prochain conseil municipal : jeudi 26 novembre 2026.
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.



TRAVAUX

Renouvellement de la conduite d'eau potable

Travaux opérés par la Régie de l'Eau de m2A.

Rue du Général de Gaulle, entre le rond-point vers la sortie Est du village et l'intersection avec la rue de Schlierbach.

Démarrage : le **15 novembre 2026**

- Si la route est ouverte à Bruebach (peut-être en circulation alternée), la route à Dietwiller sera **BARRÉE** :

 De 8h à 16h30 du lundi au jeudi

 De 8h à 16h00 le vendredi

- Si la route est toujours fermée à Bruebach, une **CIRCULATION ALTERNÉE** sera mise en place à Dietwiller (avec feux de circulation).

Circulation des Bus : une information est disponible sur les sites des transporteurs.



SAVIEZ-VOUS QUE ?

APPEL AUX DONS BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT-RHIN

Depuis le début de l'année 2026, les besoins s'accroissent fortement dans le Haut-Rhin. La Banque Alimentaire (de Mulhouse et Wintzenheim) fait un appel aux dons :

DON FINANCIER :

- Don en ligne sur :

https://ba68.banquealimentaire.org

- Don via le QR code :

- Chèque bancaire à l'ordre de la Banque Alimentaire du Haut Rhin : 9-11 Allée Gluck 68200 Mulhouse

(75% de réduction d'impôt jusqu'à 2000€ puis 66% au delà, dans la limite de 20% du revenu imposable)

COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES :

Dépôt dans les magasins partenaires :

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 nov. 2026

Dépôt à la mairie de Dietwiller :

Vendredi 6 nov. 2026



SORTIE SKI/SNOWBOARD

ACL DE SCHLIERBACH

Pour les enfants de 6 à 18 ans
Les mercredis après-midi (hors vacances scolaires)

6 sorties + la location du matériel : 175 euros
6 sorties sans location du matériel : 155 euros

Plus d'infos :
http://acl-schlierbach-sortiesski.blogspot.fr/
Tél. **09 550 657 09**



URBANISME

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
PC 25 00009-M01	6c rue des Vosges	11/05/2026	Modifications extérieures	**Accordé le** 27/07/2026
CU 26 00015	Rue du Général de Gaulle	17/08/2026	CU d'information	**Accordé le** 20/08/2026
DP 26 00036	Route d'Eschentzwiller	17/08/2026	Construction d'un silo agricole	**Accordé le** 21/08/2026
DP 26 00034	27a rue du Général de Gaulle	28/07/2026	Construction d'une serre de jardin	**Accordé le** 28/08/2026
DP 26 00035	97 rue du Général de Gaulle	31/07/2026	Construction d'une piscine	**Accordé le** 04/09/2026
CU 26 00016	Rue des Genévriers	28/08/2026	CU d'information	**Accordé le** 11/09/2026
CU 26 00017	5 rue du Bois Doré	31/08/2026	CU d'information	**Accordé le** 11/09/2026
PC 26 00009	Rue des Vosges	24/07/2026	Construction d'une maison avec garage	**Accordé le** 25/09/2026
DP 26 00038	6 rue du Général de Gaulle	28/08/2026	Pose d'une clôture	**Refusé le** 25/09/2026
DP 26 00033	3 impasse des Jardins	21/07/2026	Installation d'un portail et d'une clôture	**Refusé le** 01/10/2026
DP 26 00039	2A Rue des Pâturages	15/09/2026	Contruction d'une piscine	**Refusé le** 01/10/2026

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

La commune, en lien avec le service instructeur, met en place une instruction dématérialisée.

Après avoir créé un compte, vous pouvez saisir votre demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Le dépôt sur le guichet unique vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier, jusqu'à la décision de l'administration. Il sera possible également de déclarer l'ouverture de chantier, l'achèvement des travaux et de consulter les demandes précédentes.

Il est bien entendu toujours possible de déposer vos dossiers « papier » en Mairie.
Demande en ligne: **https://ilenapoleon.goesphere.fr/guichet-unique-scin**

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,…) et de modification de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,…) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.



INFORMATIONS PRATIQUES

Passage de la balayeuse



La balayeuse passera dans notre village **le mardi 17 novembre 2026.**

Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.

Auxiliaire de vie



Bouchra, aide-soignante, propose ses services pour de l'aide au lever et au coucher, à la toilette, à la préparation et la prise des repas, aux courses...

- Aide-soignante Diplômée d'Etat, formée aux aspirations endo-trachéales et aux gestes et soins d'urgence.
- Expérience en clinique, hospices civils, EHPAD et SSIAD
- Réduction ou crédit d'impôt de 50%

Contact : natalibouchra@outlook.fr - Tél. 06 41 76 47 07

Pour avoir un avis d'une famille qui emploie Bouchra : 06 10 39 33 25

Enlèvement des encombrants



La collecte d'encombrants en porte-à-porte, **pour les personnes âgées ou handicapées** ne pouvant se déplacer, a lieu **le lundi, tous les 2 mois.**

La prochaine collecte aura lieu **le lundi 7 décembre 2026.** Elle est limitée à 1m³ par foyer. Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés.
Merci de **sortir les objets la veille** et de bien vouloir **appeler en mairie** pour vous faire connaître, au plus tard, le jeudi 3 décembre 2026 avant 12h.

Tél. : 03 89 26 88 88

Déchetterie verte de Dietwiller



Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h & 14h à 17h

ZA Dietwiller/Schlierbach - Rue de la Hardt, Dietwiller

Places « Réservé Mairie » Règle d'usage

Les 5 places de stationnement marquées « Réservé Mairie » sont **réservées au personnel communal** et **aux personnes venant à la mairie**.

Aux heures de dépose et de recherche des enfants scolarisés aux deux écoles, les parents peuvent utiliser ces places de stationnement en « dépose minute ».

Tout véhicule abusivement stationné sur ces places peut être verbalisé par les Brigades Vertes.



Régie de l'eau m2A



Pour toute question sur :
Le réseau d'eau ou d'assainissement :
03 89 35 62 62
La Télérelève des compteurs : **09 77 41 29 00**

Producteurs locaux & bio Rhénamap

Pour une alimentation saine et de qualité :

Cœur du Sundgau (maraîcher), Cézamie (pain), Pom d'Api Pom D'Amap (fruits), S'Humpaloch (bière, 1 fois /mois) La Ferme Ludwig (fromage de brebis), La ferme de Casilda (fromage de vache), et aussi venues régulières de L'agneau dans le Pré (viande d'agneau), Le Siebsenthal (poulet et noisettes) et Viniféra (viticulteur).

Tous les JEUDIS – 17h00 à 19h00
Parking, rue du Stade à LANDSER

Panier garni des Maraîchers de la Doller

- Santé : panier composé de fruits et légumes Bio

- Social / Solidarité : Les Maraîchers de la Doller emploient des personnes en réinsertion professionnelle

Tous les MERCREDIS – à partir de 12h00

À récupérer devant le 5 Chemin de la Vieille Tour à DIETWILLER



Pour plus d'infos : **www.maraichers-doller.fr**

Anne SCHMITT – tél. **06 67 96 38 67**

LA TOUR de Pizz' by Steph

- Lundi : 16h-20h **à Habsheim**
- Mardi : 16h-20h30 **à Dietwiller**
- Mercredi : 16h-20h30 **à Habsheim**
- Jeudi : 16h-20h30 **à Eschentzwiller**
- Vendredi : 16h-21h **à Dietwiller**
- Samedi : **FERMÉ**
- Dimanche : 16h-20h30 **à Magstatt-le-Haut**

Place Allemans-du-Dropt à Dietwiller.

Commandes :
Sur Messenger de 9h à 16h
Tél. à partir de 16h : **06 25 76 40 45**

Baguette Box

Service de livraison de pains frais et viennoiseries à domicile, du mardi au dimanche.

Livraison assurée avant 7h en semaine et avant 8h le week-end.

Produits de la boulangerie Nicolas Schuller.

3 possibilités pour s'inscrire à Baguette Box :
- Créer un compte sur : **HTtps://baguette-box.com/**
- Appeler le **06 72 10 48 21**
- Par mail : **camille-gebhard@baguette-box.com**